



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 12/03/2021

Votre annonce n°21-28298 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **25**
Annonce No **21-28298**
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Besançon.
Correspondant : Mme VIGNOT Anne, Maire, 2 rue Mégevand 25034 Besançon Cedex, tél. : 03-81-61-51-24, courriel : grands-travaux@grandbesancon.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches.grandbesancon.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **besançon - requalification de la cour et des abords du site de l'école primaire Brossolette.**
Type de marché de travaux : exécution.
Lieu d'exécution : 35 avenue de Montrapon, 25000 Besançon.
Code NUTS : FRC21.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de conclure un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires
Le lot 1 comprend une tranche ferme : pose de deux cuves et une tranche optionnelle : pose d'une cuve supplémentaire
Le lot 2 comprend une tranche ferme : Aménagement de la cour et de l'espace partagé
Une tranche optionnelle 1 : Aménagement des parkings et une tranche optionnelle 2 : Aménagement de l'entrée du parc et du parvis de la maison Rose.

Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie ou garantie à première demande.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : lot 1 : FNTP 2321 : Travaux de terrassement courant en milieu urbain

Lot 2 : QUALIPAYSAGE P120;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- pour le lot 1 prix des prestations : 70 %;
- pour le lot 1 valeur technique cf. autres renseignements : 30 %;
- pour le lot 2 prix des prestations : 40 %;
- pour le lot 2 valeur technique cf. autres renseignements : 45 %;
- pour le lot 2 environnement cf. autres renseignements : 15 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 14 avril 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir Adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Les navigateurs internet Google CHROME et Windows Edge ne prennent pas en charge les plugins JAVA dans ses dernières versions (Attention, ces mises à jour sont automatiques).

Certaines fonctionnalités de la plateforme sont donc désormais inopérantes avec ce navigateur (dépôts /Ouvertures des plis, Chargement /Téléchargement de Dce par lots). Il vous est conseillé dorénavant d'utiliser les navigateurs " Internet Explorer (minimum IE 11 Ou Dans les dernières versions), ou "Mozilla Firefox" pour une utilisation optimale de la plateforme (Penser à Faire le test sur java.com).

En revanche, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas Autorisée.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des Documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique

Électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli

Portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure

Concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;

- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que

Sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre

Papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

L'Entreprise est réputée avoir visité les lieux par elle-même avant d'établir son offre.

270 heures d'insertion sont prévues pour le lot 2

Le délai d'exécution des travaux est de 3 mois pour le lot 1 et de 8 mois pour le lot 2 (dont 1 mois de période de préparation).

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour le lot 1 :

-Prix des prestations (70%)

-Valeur technique jugée en fonction des éléments du cadre de mémoire technique (30 pages maximum hors annexes) (30%)

1. Caractéristiques techniques des cuves (3 points)

2. Caractéristiques techniques de la pompe (1 point)

3. Caractéristiques techniques des produits des canalisations, de la GNT, borne fontaine manuelle (2 points)

4. Phasage et planning prévisionnel (2 points)

5. Moyens humains (y compris l'encadrement) et matériels affectés au chantier (1 point)

6. Pertinence du sous détail de prix concernant les installations de chantier. (1 point)

Pour le lot 2 :

- prix des prestations (40%)

- valeur technique jugée en fonction des éléments du cadre de mémoire technique (30 pages maximum hors annexes) (45%):

1. Compétences de l'entreprise principale et notamment du directeur de projet . Prestations réalisées par les co-traitants ou les sous-traitants ? (3 points)

2. Moyens humains (y compris l'encadrement) et matériels des entreprises, affectés au chantier qui garantiront le respect du planning prévisionnel de chantier? (2 points)

3. Phasage de chantier en tenant compte des vacances scolaires? Planning prévisionnel à joindre (2 points)

4. Pertinence du sous détail de prix concernant les installations de chantier. (1 point)

5. Protection des arbres existants durant le chantier. (2 points)

6. Caractéristiques techniques des produits (bordures, revêtements de sols, cuve, système de câblage pour les grimpances, bornes fontaine). (1 point)

7. Stockage des matériaux et leur approvisionnement (1 point)

8. Homogénéité et taux d'humidité des mélanges terre-pierres (1 point)

9. Protection des revêtements de sol durant le chantier (1 point)

10. Homogénéité visuelle des revêtements de sol (2 points)

11. Coefficients de perméabilité (K en l/s/m²) du béton de bois et du béton drainant ou du matériau le remplaçant dans le cas de la variante, durées et garanties de ces matériaux (étendu de garantie) (1 point)

12. Assises bois autour des tilleuls existants (1 point)

13. Stabilité des gradins en bois ? (1 point)

14. Calage des éléments de garde-corps sur le mur (1 point)

- performances en matière de protection de l'environnement jugée en fonction des éléments du cadre de mémoire technique (30 pages maximum hors annexes) (15%) :

1. Provenance, absence d'espèces Exotiques Envahissantes et stockage de la terre végétale (3 points)

2. Tri des matériaux issus du site pour le réemploi (2 points)

3. Tri et valorisation des déchets (1 point)

4. Mise en place de matériaux recyclés (1 point)

5. Emploi d'eau de récupération pour les stabilisés et autres opérations (1 point)

6. Pratique pour diminuer les émissions de bruit et de poussière pendant le chantier (1 point)

7. Provenance des semis de vivaces et indication de la provenance du bois pour les éléments bois (platelages, gradins, poutres) (1 point).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 mars 2021.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs Adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices

- référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja)

- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les

Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Mots descripteurs : Espaces verts, Terrassement.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - récupération des eaux de pluie.

Récupération des eaux de pluie

C.P.V. - Objet principal : 45112500.

Mots descripteurs : Terrassement

Lot(s) 2. - requalification de la cour et des abords.

Requalification de la cour et des abords

C.P.V. - Objet principal : 45112710.

Mots descripteurs : Espaces verts

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : 30300

Classe de profil : Commune

Siret : 21250056500016

Libellé de la facture : Ville de Besançon Service Exécution du Budget 2 rue Mégevand 25034 Besançon Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 14 avril 2021

Objet de l'avis : Besançon - requalification de la cour et des abords du site de l'école primaire brosolette

Nom de l'organisme : Ville de Besançon

Critères sociaux ou environnementaux : Sociaux  Environnementaux 



ACCR4026414



> Informations légales